Lille : Malik et Karim jugés pour avoir tiré à Kalachnikov sur une friterie et blessé le tenancier pour un hamburger servi froid (màj : 20 ans de réclusion criminelle)

20/11/2020 à 10h49



20/11/2020

L'avocat général avait demandé 25 ans de réclusion criminelle pour les deux hommes : "Le moteur de ce crime, c'est l'orgueil froissé qui fait naître un sentiment de vengeance". (…) Les juges et jurés ont suivi la défense, **uniquement pour quelques témoins**. Pour tous ceux qui étaient dans la trajectoire des tirs, la tentative d'assassinat a été retenue. L**e verdict de 20 ans de réclusion criminelle est sévère**. Les accusés ont 10 jours pour faire appel.

La Voix du Nord

10/11/2020

Deux Lillois sont jugés à partir de ce mardi par la cour

d’assises du Nord pour tentative d’assassinat. Tous deux ont passé la soirée au Network et admettent s’être bagarrés devant une friterie ambulante. Après la rixe, les deux hommes repartent furieux à bord de leur Golf 6 noire, menaçant, disent des témoins, de ne pas en rester là.

Une demi-heure plus tard, une voiture noire comme la leur, arrive, avec à l’avant, assis en équilibre sur la portière, côté passager, un homme qui vise le camion de burgers et tire à la Kalachnikov. Une quinzaine d’impacts, la plupart à hauteur d’homme, sont relevés sur le camion, et sur des voitures, garées à proximité. Il n’y aura que deux blessés légers, dont un est atteint à l’épaule par une balle. (…)

Karim Barnoussi est accusé d’être le tireur qui a mitraillé le food truck. Malik Aberkan est supposé être le conducteur de la voiture, d’où sont partis les tirs. (…)

Mais Malik Aberkan et Karim Barnoussi ont contesté, pendant l’enquête, être les auteurs des tirs. Néanmoins, de nombreux témoins les désignent. S’ils ont raison, il y aurait eu une fusillade pour une histoire de hamburger froid…

La Voix du Nord